

Charte de la Diversité

La charte de la diversité de notre MFR CFA en matière d'inclusion et de prise en compte du handicap pour nos apprentis vise à garantir l'égalité des chances et le respect de chacun, quel que soit son handicap.

1. Nous nous engageons à sensibiliser l'ensemble de notre personnel et de nos apprentis à la question du handicap, en organisant des formations et des actions de sensibilisation régulières.
2. Nous assurons un accompagnement personnalisé et adapté à chaque apprenti en situation de handicap, en mettant en place des dispositifs d'aide et de soutien individualisés.
3. Nous veillons à garantir l'accessibilité de nos locaux et de nos formations pour les personnes en situation de handicap, en mettant en place les adaptations nécessaires
4. Nous favorisons l'intégration et la participation active des apprentis en situation de handicap au sein de notre MFR CFA, en encourageant le dialogue et la collaboration entre tous les membres de la communauté éducative.
5. Nous luttons contre toute forme de discrimination liée au handicap, en promouvant une culture de la bienveillance, du respect et de la diversité au sein de notre établissement.

En signant cette charte de la diversité, nous nous engageons à respecter ces principes et à œuvrer activement pour l'inclusion et l'épanouissement de tous nos apprentis, quels que soient leurs différences.

Vice-Présidente de la MFR/CFA
Mme AYE Victoria



Directrice de la MFR/CFA
Mme PUNGIER Evelyne

